

Mai 2012

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--------------------------------------	--------------	---	---	---	---

# CONSEIL

## Cent quarante-quatrième session

Rome, 11-15 juin 2012

Années internationales

### Résumé

Le présent document contient des informations générales sur les activités relatives aux années internationales suivantes :

- 1) Année internationale des forêts (2011)
- 2) Année internationale des coopératives (2012)
- 3) Année internationale du quinoa (2013)
- 4) Année internationale de l'agriculture familiale (2014)

### Décision suggérée au Conseil

Le Conseil est invité à prendre note des informations soumises.

*Toute demande concernant la teneur du présent document doit être adressée à :*

M. E. Rojas Briales (FOD) - Année internationale des forêts (2011) - Tél.: +39 065705 55879

Mme M. Villarreal (ESW) - Année internationale des coopératives (2012) - Tél.: +39 065705 52346

M. A. J. Bojanic (RLC) - Année internationale du quinoa (2013) - Tél.: +56 2 9232304

M. W.J. Murray (AGP) - Année internationale de l'agriculture familiale (2014) - Tél.: +39 065705 56289

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

## **I. Année internationale des forêts (2011) « Les forêts au service des populations »**

### **Introduction**

1. L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2011 Année internationale des forêts et a prié le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) de servir de centre de coordination pour la célébration de l'Année, en collaboration avec les gouvernements, le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et les organisations et processus internationaux, régionaux et sous-régionaux, ainsi qu'avec les grands groupes concernés. Elle a invité, en particulier, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui assume la présidence du Partenariat de collaboration sur les forêts, à apporter son soutien à la mise en œuvre de l'Année.

2. La célébration de cette Année avait pour objectif de lancer une action de sensibilisation sur la gestion, la conservation et la mise en valeur durables de tous les types de forêts dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Le principal thème de cette Année était « Les forêts au service des populations ». Il visait à souligner la relation dynamique entre les forêts et les populations qui en dépendent.

### **Aperçu financier**

3. Le programme de l'Année internationale des forêts a été géré avec un budget réduit, surtout par comparaison avec l'impact obtenu. Les ressources officiellement affectées à la célébration de l'Année se montaient à 250 000 USD, provenant du budget du programme ordinaire de la FAO. Les campagnes médiatiques, à elles seules, ont obtenu un retour sur investissement de 1:14, si l'on considère le temps d'antenne consacré à des spots de l'Année internationale des forêts sur des chaînes d'informations nationales et internationales. La valeur commerciale de ce temps d'antenne a atteint 3,46 millions USD. Toutefois, il est probable que le retour sur investissement total sera beaucoup plus élevé, étant donné l'importance des événements coparrainés, de la publicité, des communiqués de presse et des autres travaux concrets produits durant l'année. La plupart de ces produits sont décrits ci-après.

### **Lancement de l'Année internationale des forêts et publications**

4. L'Année a été officiellement lancée lors du débat de haut niveau de la neuvième session du FNUF qui s'est tenue le 2 février 2011. Pour marquer son soutien, la FAO a présenté sa publication phare, *Situation des forêts du monde 2011*, et la boîte à outils des communicateurs pour l'Année internationale des forêts. La division de l'économie, des politiques et des produits forestiers a pris en charge les coûts supplémentaires d'édition, de publication et de diffusion de la publication.

### **Boîte à outils pour les communicateurs et autres supports de communication prêts à l'emploi**

5. Pour soutenir les efforts déployés par les pays, la FAO a mis au point une boîte à outils de communication « open source » pouvant être utilisée par les autorités nationales et la société civile. Cette approche a permis d'économiser de l'argent et des ressources humaines, étant donné qu'elle a dispensé les agents de consacrer des ressources à la production de leurs propres supports. Des affiches ont également été reproduites pour les événements de la FAO dirigés par les pays, en utilisant le budget du programme ordinaire.

## **Nouveau site Web de l'Année internationale des forêts et utilisation de nouveaux médias**

6. La FAO a créé un site Web spécifique pour publier des informations à jour sur l'Année internationale des forêts: <http://www.fao.org/forestry/iyf2011/fr/>.

7. D'autres approches plus innovantes ont également été testées, avec un financement du Fonds d'innovation, qui a permis de créer des applications mobiles contenant des informations de la FAO sur la foresterie.

### **Bureaux régionaux**

8. Les bureaux régionaux de la FAO ont amélioré la visibilité de l'Année internationale des forêts, grâce à diverses manifestations et activités publicitaires.

### **Événements co-dirigés**

9. Un certain nombre d'événements co-dirigés ont également permis d'économiser sur les coûts et d'accélérer l'établissement de divers profils par pays sur les forêts tout au long de l'année. Un grand nombre d'autres manifestations programmées (par exemple, les commissions forestières régionales) ont mis en évidence les efforts internationaux sur l'Année internationale des forêts et créé une plate-forme qui a permis aux différents pays d'échanger sur leurs activités.

### **Activités dans le cadre du PCF**

10. Les actions de collaboration des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) étaient rattachées au calendrier de l'Année internationale des forêts, certains membres ayant été chargés d'élaborer des programmes spécifiques liés à des thèmes mensuels. La FAO était l'institution chef de file pour 6 des 26 thèmes définis :

- Les forêts et l'eau.
- La gestion des risques forestiers dans le cadre du changement climatique.
- Les forêts et le tourisme.
- La foresterie urbaine.
- Les forêts et la sécurité alimentaire.
- Les forêts et les montagnes.

### **Matériel vidéo et représentation**

11. Plusieurs vidéos sur les principales questions forestières recensées dans le monde entier ont été créées durant l'année, notamment:

- Spot de l'Année internationale des forêts. À ce jour, la valeur commerciale totale atteint: 3 463 273 USD.
- Vidéo sur le projet de régénération naturelle assistée aux Philippines, qui a été largement visionnée sur YouTube<sup>1</sup>.
- Vidéo « Wildlife in a Changing Climate » produite par le Rwanda: a reçu gratuitement des séquences vidéo de Deutsche Welle et est demandée par de nombreuses autres chaînes de télévision<sup>2</sup>.
- D'autres vidéos produites en Amérique du Nord, au Canada, en Équateur, en Mongolie et au Sénégal ont fait efficacement la promotion des travaux de la FAO partout dans le monde.
- Des ambassadeurs de bonne volonté de la FAO ont été invités à diverses occasions à diffuser les messages relatifs à l'Année internationale des forêts.
- Journée de la terre.

<sup>1</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=9RPDs17mkSE>.

<sup>2</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=PAR7Mwv3848>.

## Manifestations de clôture de l'Année internationale des forêts

12. Le 20 décembre, le Département des forêts a organisé une manifestation de clôture de l'Année internationale des forêts 2011 au siège de la FAO, qui a réuni 100 représentants permanents, des organisations intergouvernementales ayant leur siège à Rome, des partenaires externes et le personnel de la FAO.

### Maintenir l'attention sur les forêts

13. L'Année internationale des forêts a permis de souligner l'importance d'une gestion forestière durable et permis aux principaux messages sur le rôle et l'importance des forêts de toucher un large public. Elle a permis de voir quel intérêt pourrait présenter la création d'un ou de plusieurs mécanismes pour maintenir l'attention sur les forêts. Lors de sa vingtième session (Rome, 4-8 octobre 2010), le Comité des forêts (COFO) a recommandé aux pays et à la FAO d'intensifier la dynamique générée pendant l'Année internationale des forêts en instituant une journée internationale de la forêt (JIF). La pertinence de l'Année internationale des forêts a été constatée par les participants à la Conférence de la FAO lors de sa trente-septième session<sup>3</sup>, renforçant ainsi l'idée d'instituer cette journée. De leur côté, les participants de la neuvième session du FNUFF ont recommandé au Conseil économique et social, et par son intermédiaire, à l'Assemblée générale, d'instituer une journée internationale de la forêt. Les efforts engagés par les pays pour faire approuver la célébration de cette journée se poursuivront d'ici l'Assemblée générale de 2012, à New-York.

## II. Année internationale des coopératives (2012)

### Contexte

14. L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2012 Année internationale des coopératives pour mieux faire connaître la contribution des coopératives au développement socio-économique mondial, et en particulier à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois, et pour promouvoir le développement et le renforcement des coopératives dans le monde.

15. Le DAES<sup>4</sup> est l'organisme des Nations Unies chef de file de la mise en œuvre de l'Année internationale des coopératives; il travaille en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies. La FAO fera connaître le rôle des coopératives et des organisations de producteurs du secteur agroalimentaire dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et soutiendra les politiques des gouvernements visant à créer un environnement permettant à ces coopératives de prospérer.

16. Le terme *coopératives* doit être pris dans son sens le plus large, à savoir qu'il désigne tous les types d'organisations agricoles qui incarnent les principes coopératifs<sup>5</sup>, notamment les groupes de producteurs agricoles, d'utilisateurs de la forêt, d'éleveurs et de pêcheurs, et par conséquent toutes les formes d'organisations de producteurs.

### Activités et mise en œuvre du programme de travail

17. La FAO est l'organisme chef de file pour la promotion des coopératives du secteur agricole dans le cadre de l'Année internationale des coopératives. Elle collabore étroitement avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier avec les membres du Comité pour le progrès et la promotion des coopératives (COPAC): DAES, OIT<sup>6</sup> et ACI<sup>7</sup>. Son objectif est de s'assurer que les coopératives agricoles soient reconnues et continuent d'être l'objet d'une attention internationale. La FAO a également créé un groupe de travail avec les organisations ayant leur siège à Rome pour promouvoir et

<sup>3</sup> C 2011/REP paragraphes 74-77.

<sup>4</sup> Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

<sup>5</sup> Les sept principes coopératifs sont les suivants: adhésion volontaire et ouverte à tous, pouvoir démocratique exercé par les membres, participation économique des membres, autonomie et indépendance, éducation, formation et information, coopération entre les coopératives et engagement envers la communauté.

<sup>6</sup> Organisation internationale du travail.

<sup>7</sup> Alliance coopérative internationale.

faire mieux connaître le rôle des coopératives agricoles dans le développement socio-économique et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Ces trois organismes considèrent que le renforcement des organisations de producteurs est fondamental pour améliorer la sécurité alimentaire. Le Groupe de travail interdépartemental de la FAO sur le renforcement des institutions, dirigé par la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural et constitué de représentants de tous les domaines techniques de l'organisation, coordonne les travaux de l'Organisation relatifs à l'Année internationale des coopératives. Elle apporte ses connaissances et son expertise dans tous les domaines thématiques.

18. La FAO participera à des manifestations et des processus de haut niveau tout au long de l'année 2012, notamment à une stratégie de suivi avec les parties prenantes concernées. Elle produit une série de supports d'orientation et de communication à l'intention de la communauté des organismes de développement, ainsi que des responsables politiques, des petits producteurs et de diverses autres organisations.

19. La FAO a participé au lancement officiel de l'Année internationale des coopératives au Siège de l'ONU le 31 octobre 2011 et organisé une manifestation parallèle intitulée *Les coopératives agricoles: un moyen d'assurer la sécurité alimentaire*, avec un groupe spécial de parties prenantes comprenant des représentants du monde de la recherche, des organisations de développement, de l'administration et du secteur agricole. En 2012, dans le cadre des activités du groupe de travail basé à Rome, la FAO a organisé des manifestations lors du Forum paysan du FIDA, notamment une session sur l'ouverture des organisations agricoles aux jeunes et la transformation des petites exploitations agricoles en entreprises rentables. La FAO a également organisé une manifestation parallèle lors de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme (ONU, New-York, février-mars 2012) sur le rôle des organisations de femmes des zones rurales dans la lutte contre la pauvreté et contre la faim. La FAO a mis en évidence le rôle joué par les organisations de producteurs, en ce sens que celles qui réussissent permettent aux femmes de s'exprimer, leur donnent les moyens d'agir et en fin de compte ouvrent la voie à une amélioration de la sécurité alimentaire. Actuellement, la FAO planifie une session qui regroupera, à l'Assemblée générale de la World Farmers' Organization (WFO), diverses parties prenantes sur le thème des paysans et des conditions à réunir. Les manifestations qui se sont tenues à l'occasion des sessions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et du Comité des produits ont permis de renforcer le rôle des coopératives agricoles. En outre, la FAO a choisi le thème « Les coopératives agricoles nourrissent le monde » pour la Journée mondiale de l'alimentation, établissant ainsi un lien direct avec l'Année internationale des coopératives et créant un espace qui permettra de renforcer l'impact des principaux messages diffusés pendant l'année.

20. Dans le contexte de l'Année internationale des coopératives, la FAO suit également de près une série de processus internes de l'ONU, de portée plus vaste, notamment la sensibilisation à la question tout au long du processus Rio+ 20, en s'assurant que les coopératives seront prises en compte dans le document final.

21. La FAO collabore avec les organisations ayant leur siège à Rome en vue d'identifier et de promouvoir les enseignements à tirer ainsi que les bonnes pratiques en matière d'appui aux organisations de producteurs, y compris les coopératives. Dans ce contexte, le FIDA et la FAO ont publié conjointement un document intitulé *Building innovative rural institutions for improved food security: a collection of good practices*, contenant une série de 35 études de cas de bonnes pratiques relatives aux innovations dans les organisations de producteurs qui ont eu un impact sur la sécurité alimentaire. La FAO produit également une série de fiches thématiques sur divers sujets relatifs aux coopératives, notamment l'égalité des sexes, les pêches, les liens avec les marchés et les jeunes.

### **III. Année internationale du quinoa (2013)**

#### **Contexte**

22. L'initiative visant à célébrer une année internationale du quinoa a été lancée par le Gouvernement bolivien. À sa trente-septième session, la Conférence de la FAO a proposé que 2013 soit déclarée Année internationale du quinoa avec pour objectif la promotion des avantages, des

caractéristiques et de l'utilisation potentielle du quinoa, afin de contribuer à une stratégie globale sur la sécurité alimentaire.

23. Par la suite, à sa quatre-vingt onzième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré l'année 2013 Année internationale du quinoa, en invitant la FAO à faciliter sa mise en œuvre.

### **Principal objectif**

24. Le principal objectif de la mise en œuvre de l'Année internationale du quinoa est d'attirer l'attention du monde entier sur le rôle joué par la biodiversité du quinoa, grâce à sa valeur nutritionnelle, dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'éradication de la pauvreté.

### **Objectifs spécifiques**

- Faire mieux connaître le potentiel élevé du quinoa en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire dans diverses régions du monde, en particulier dans les pays où la population n'a pas facilement accès à d'autres sources de protéines et dans ceux où les conditions de culture sont limitées par le faible taux d'humidité, la salinité, le manque d'intrants ou l'aridité.
- Définir des éléments techniques et élaborer des politiques concernant la conservation et l'utilisation durable du quinoa dans le monde entier.
- Prendre en compte la contribution des peuples autochtones andins, gardiens de la source alimentaire qu'est le quinoa pour les générations présentes et futures.
- Favoriser des partenariats et des coopérations internationaux durables entre les acteurs publics, non gouvernementaux et privés intervenant dans la culture du quinoa.

### **Stratégie**

25. La stratégie de mise en œuvre de l'Année internationale du quinoa repose sur trois composantes liées entre elles et complémentaires :

- Information et communication
- Recherche et technologie
- Mécanismes de coopération et de mobilisation de ressources

26. Pour que cette célébration soit réussie, ces composantes doivent être mises en œuvre aux niveaux local, national et international. Cela suppose le lancement d'une série d'activités spécifiques et concrètes, orientées vers un déroulement intégral des trois composantes (voir Annexe 1). Cette démarche est également résumée dans un plan directeur qui servira à planifier la mise en œuvre de l'Année internationale du quinoa.

### **Les partenaires stratégiques de l'Année internationale du quinoa sont les suivants :**

- Gouvernements
- GCRAI: par exemple, Biodiversity, CIP, etc.
- Via Campesina
- Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité (FIAB)
- PMA, FIDA et d'autres organisations du système des Nations Unies concernées
- Organisations de producteurs, de consommateurs et commerciales
- Donateurs intéressés et institutions financières
- Instituts de recherche: par exemple CIRAD (France), INIAF (Bolivie), INIA (Pérou), etc.

### **Structure organisationnelle**

27. Le secrétariat technique de l'Année internationale du quinoa est assuré par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Santiago du Chili, avec l'appui du Siège de la FAO à Rome.

28. En tant qu'organe directeur de l'Année internationale du quinoa conformément aux principes de collaboration et de participation proactive, on créera un Comité informel international chargé de coordonner l'Année internationale du quinoa. Ce comité sera composé des représentants officiels des États Membres ainsi que de partenaires stratégiques intéressés par le quinoa et capables d'être des acteurs clé dans la réussite de la mise en œuvre de l'Année du quinoa. Le comité fournira au secrétariat technique des directives générales pour le déroulement de l'Année internationale du quinoa, aidera à trouver des ambassadeurs spéciaux qui œuvreront pour l'Année internationale du quinoa et encouragera la création de comités nationaux pour le quinoa.

### **Résultats escomptés de l'Année internationale du quinoa**

- Mieux faire connaître ce qu'est le quinoa et comment il peut contribuer à soulager la faim et la malnutrition;
- Mieux comprendre les marchés du quinoa, les débouchés, les obstacles et les voies permettant de mettre en relation les producteurs de quinoa des communautés autochtones avec les marchés, et d'étendre les marchés existants;
- Améliorer les connaissances scientifiques et techniques, ainsi que l'échange d'informations sur le quinoa;
- Lancer des programmes et des projets pour promouvoir l'extension de la culture du quinoa au-delà des Andes, dans d'autres pays.

### **Prévisions de dépenses**

29. Les possibilités d'activités et les ressources nécessaires sont certes infinies, mais le budget minimum à prévoir pour mettre en œuvre les principales activités pendant la période allant de 2012 à la mi-2014 est estimé à 2,6 à 3 millions d'USD.

## Annexe I

### Projet de plan d'action (calendrier pré-Année internationale du quinoa)

PHASES	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
AVANT (2012)	Élaborer un plan directeur pour la mise en œuvre et le suivi de l'Année internationale du quinoa.	<p>Créer des équipes de travail/des commissions.</p> <p>Élaborer le plan directeur (document).</p> <p>Créer un comité informel international de l'Année internationale du quinoa.</p> <p>Déterminer les besoins financiers.</p>
	Nouer des alliances et créer des réseaux de coopération autour de l'Année internationale du quinoa avec les secteurs public et privé, ainsi qu'avec d'autres groupes intéressés.	<p>Première réunion du comité international de l'Année internationale du quinoa.</p> <p>Réunions de suivi du comité international de l'Année internationale du quinoa et des autres commissions.</p> <p>Appui à la création des comités nationaux de l'Année internationale du quinoa.</p>
	Réfléchir à des mécanismes de mobilisation de ressources.	<p>Rédiger une note de synthèse sur l'Année internationale du quinoa.</p> <p>Soumettre des propositions de projets aux donateurs externes pour la mise en œuvre et la promotion des activités de l'Année internationale du quinoa.</p> <p>Établir des accords avec les institutions/organisations intéressées par la promotion de l'Année internationale du quinoa.</p>
	Générer des informations techniques et scientifiques.	<p>Publier des documents sur les données les plus récentes sur le quinoa (répartition géographique, production, matériel génétique, nutrition et sécurité alimentaire, propriétés culinaires, connaissances indigènes, etc.).</p> <p>Créer un réseau de recherche sur le quinoa et une base de données sur les banques de matériel génétique dans le monde entier.</p> <p>Effectuer une étude de faisabilité pour la création d'un centre international du quinoa.</p>
	Produire des supports promotionnels et de l'information.	<p>Concevoir un logo, créer une page Web et des réseaux sociaux consacrés à l'Année internationale du quinoa.</p> <p>Concevoir, imprimer et distribuer du matériel promotionnel, notamment des clips vidéo, des documentaires, des jingles, etc.</p> <p>Concevoir un jeu vidéo sur le quinoa pour les enfants et étudier son potentiel.</p> <p>Services de traduction (divers).</p>
	Actualiser les descripteurs de plante en coordination avec Biodiversity et d'autres partenaires.	<p>Préparer un projet de descripteurs de plante à partir de publications en respectant les normes internationales acceptées, y compris des données ethnobotaniques.</p> <p>Organiser un atelier pour valider les descripteurs de plante, puis les publier pour qu'ils soient diffusés.</p>
	Coordonner avec le TIRFAA l'ajout du quinoa à l'Annexe 1 du TIRPGAA ou faciliter la distribution du matériel génétique.	Militer pour l'ajout du quinoa et d'autres plantes sous-utilisées à l'Annexe 1 du TIRPGAA, entre autres via des ateliers.
	Focaliser l'attention internationale sur l'Année internationale du quinoa.	<p>Lancement de l'Année internationale du quinoa à l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York, avec une diffusion mondiale.</p> <p>Lancement de manifestations simultanées pour promouvoir l'Année internationale du quinoa (10 pays).</p>
LANCEMENT (II - 2012)		

MISE EN ŒUVRE (2013)	Promouvoir l'échange d'informations et générer de nouvelles connaissances.	Organiser un quatrième forum mondial sur le quinoa (Équateur). Symposium international sur les valeurs culturelles et nutritionnelles du quinoa. Concours sur l'utilisation du quinoa la plus innovante sur le plan technologique.
	Faire connaître les avantages de cette plante et ses utilisations dans le monde.	Concevoir et organiser une exposition itinérante qui sera envoyée au Brésil, à Nairobi, à Bruxelles, à New-York, à Rome, à Shanghai. Effectuer une étude de faisabilité pour une réserve de quinoa (diversité et sensibilisation nutritionnelle) dans la région du Titicaca (Bolivie et Pérou).
		Introduire des variétés de jardin dans des pays bénéficiant d'une diversité biologique abondante.
	Faire connaître les multiples variétés cultivées dans les principaux pays producteurs.	Publier des catalogues de variétés provenant des pays jouissant d'une grande diversité (Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Équateur et Pérou).
	Motiver et prendre en compte le rôle de la société civile dans la participation à l'Année internationale du quinoa et la promotion de la culture et de la consommation du quinoa.	Publier un livre de recettes (traditionnelles et gastronomiques) en plusieurs langues. Cérémonie de remise de prix et exposition de photos (professionnelles et amateurs) et concours de peintures (enfants). Soutien aux célébrations de la « Journée du quinoa » partout dans le monde. Préparer le plat le plus diététique du monde à base de quinoa.
	Évaluer l'impact de l'Année internationale du quinoa.	Proposer un modèle pour mesurer l'impact (économique, social, environnemental, etc.) du quinoa et des activités organisées dans le cadre de l'Année internationale du quinoa. Publier et diffuser le rapport final. Préparer et soumettre des propositions de projet en vue d'actions futures pour des donateurs potentiels.
APRES (suivi et évaluation de l'impact)		

## Année internationale de l'agriculture familiale (2014)

### Contexte

30. L'initiative du lancement d'une année internationale de l'agriculture familiale a été prise par l'ONG internationale, Forum rural mondial (FRM), en 2008. Le FRM comprend 327 organisations paysannes et rurales représentant 60 pays. La Conférence de la FAO, à trente-septième session, a proposé que 2014 soit déclarée Année internationale de l'agriculture familiale, avec l'objectif de mieux faire connaître l'agriculture familiale en focalisant l'attention du monde entier sur le rôle qu'elle joue dans la lutte contre la faim et la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, et la protection de l'environnement et de la biodiversité.

31. Par la suite, l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa soixante-sixième session, a déclaré l'année 2014 Année internationale de l'agriculture familiale et a invité la FAO à faciliter sa mise en œuvre.

### Principal objectif

32. L'Année internationale de l'agriculture familiale a pour principal objectif de promouvoir et d'aider à orienter la contribution de l'agriculture familiale et des petites exploitations agricoles à l'éradication de la faim et au recul de la pauvreté rurale, afin de favoriser le développement durable des zones rurales et une production durable visant l'amélioration de la sécurité alimentaire.

### Objectifs immédiats

33. Les objectifs immédiats de l'Année internationale de l'agriculture familiale sont les suivants :

- Faire mieux connaître au public, à tous les niveaux, l'agriculture familiale, les petites exploitations agricoles et les pêches, ainsi que leur contribution à la sécurité alimentaire, à une meilleure alimentation, à la lutte contre la pauvreté, à la création d'emplois et à l'amélioration des moyens de subsistance, en particulier ceux des paysans et des pêcheurs disposant de peu de ressources (OMD1).
- Sensibiliser le public, à tous les niveaux, en l'informant sur la diversité et la complexité des systèmes de production et de consommation de l'agriculture familiale, des petites exploitations agricoles et des pêches, notamment sur le rôle important des femmes et les difficultés qui en découlent, ainsi que sur les possibilités d'amélioration de la sécurité alimentaire.
- Identifier, promouvoir et fournir une assistance technique aux politiques et mesures concrètes aux niveaux mondial, régional, national et local afin de permettre le développement durable de l'agriculture familiale, des petites exploitations agricoles et des pêches tout en préservant l'environnement (OMD 7).
- Renforcer le dialogue et la coopération internationaux sur l'agriculture familiale, les petites exploitations agricoles et les pêches en favorisant le rapprochement des organisations publiques et privées, et en créant des partenariats entre les parties prenantes (OMD 8).
- Sensibiliser le public et l'informer sur le niveau actuel de soutien apporté à l'agriculture familiale, aux petites exploitations agricoles et aux pêches, par comparaison avec les autres formes d'agriculture, ainsi que sur les tendances actuelles en matière de politiques et d'investissements, en mettant en évidence les réussites possibles, les bonnes politiques et les bonnes pratiques.

### Détermination des problèmes

34. Le comité ou le groupe qui supervisera la planification, la mise en œuvre et le suivi de l'Année internationale de l'agriculture familiale devra commencer par déterminer les problèmes sur lesquels les activités devront se focaliser afin qu'il y ait un consensus sur les principaux messages à faire passer.

35. Un document cadre sera rédigé afin de présenter: i) la vision de l'Année internationale de l'agriculture familiale (y compris une présentation générale de l'agriculture familiale, des petites exploitations agricoles et des pêches, les principaux problèmes, l'organisation des objectifs, le raisonnement), ii) la coordination, l'organisation et la structure de gestion de l'Année internationale de l'agriculture familiale, iii) le plan de communication global, iv) le plan d'action préliminaire pour les activités mondiales, régionales et nationales et la voie à suivre, et v) le cadre financier détaillé à élaborer en impliquant les partenaires potentiels identifiés.

### **Les partenaires potentiels de l'Année internationale de l'agriculture familiale sont les suivants :**

- GCRAI: par exemple ICARDA, IRRI et les réseaux de recherche associés.
- FIDA et autres organisations concernées du système des Nations Unies, telles que le PNUD.
- Forum rural mondial (FRM) en tant que chef de file du consortium (de 350 organisations paysannes et rurales provenant de 60 pays) de l'Année internationale de l'agriculture familiale et Secrétariat auprès du Comité consultatif international de la campagne de l'Année internationale de l'agriculture familiale; autres ONG internationales et régionales, notamment les organisations et associations paysannes.
- Gouvernements.
- Donateurs intéressés et institutions financières.
- Organisations de producteurs, de consommateurs et commerciales.

### **Structure organisationnelle**

36. La FAO créera un groupe spécial interdépartemental comprenant des représentants des bureaux régionaux qui, à leur tour, formeront un secrétariat technique. En collaboration avec des partenaires, la FAO créera également un comité directeur international informel (CDI), composé de représentants permanents des gouvernements membres de la FAO, d'organisations internationales, de la société civile et d'organisations du secteur privé. Les partenaires internationaux et nationaux travailleront sous l'égide du CDI; ils définiront leurs propres objectifs, élaboreront leur plan et financeront leurs propres manifestations dans le cadre des objectifs de l'Année internationale de l'agriculture familiale et sous l'autorité générale du CDI. Le CDI guidera le secrétariat technique pour faciliter la création de comités régionaux et nationaux pour la mise en œuvre des activités de l'Année internationale de l'agriculture familiale. La sensibilisation et la communication sont des éléments clé dans l'organisation de l'Année internationale de l'agriculture familiale et la mobilisation des soutiens politiques et financiers.

### **Produits techniques**

37. Le groupe spécial interdépartemental et le secrétariat technique devront préparer le point d'accès à l'Année internationale de l'agriculture familiale et les documents techniques pour sa préparation, sa célébration et sa mise en œuvre, ainsi que son suivi. En fonction des fonds disponibles, les produits pourront également comprendre :

- Une proposition de projets multi-donateurs et multi-partenaires
- Des fiches d'information sur l'Année internationale de l'agriculture familiale
- Deux rapports techniques majeurs de la FAO sur les aspects de l'agriculture familiale en 2014 :
  - a) Rapport SOFA
  - b) Rapport sur les systèmes d'innovation agricole (SIA), centré sur le rôle de l'agriculture familiale
- Portail Web de l'Année internationale de l'agriculture familiale et autres outils multimédia.

**Budget synthétique prévisionnel**

38. Un budget estimatif de 2 à 2,5 millions d'USD, principalement sous la forme d'un appui extra-budgétaire, sera nécessaire pendant la période allant de la mi-2012 à la mi-2015 pour élaborer et mettre en œuvre les activités de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

## Annexe II

### Calendrier possible des manifestations avant et après l'Année internationale de l'agriculture familiale:

<b>À partir de la mi-2012</b>  <b>Préparation avant le lancement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un groupe spécial interdépartemental à la FAO pour:           <ol style="list-style-type: none"> <li>i) Définir les objectifs</li> <li>ii) Recruter un coordinateur</li> <li>iii) Identifier les partenaires internationaux et les groupes d'intérêt potentiels</li> <li>iv) Élaborer le document cadre préliminaire définissant la nature des activités et le rôle des divers partenaires</li> <li>v) Mobiliser les ressources financières</li> <li>vi) Créer un fond fiduciaire multi-donateur pour deux ans</li> </ol> </li> <li>2. Créer le comité directeur informel international (CDI) de l'Année internationale de l'agriculture familiale pour:           <ol style="list-style-type: none"> <li>i) Finaliser le document cadre qui               <ol style="list-style-type: none"> <li>a) identifiera les publics cibles de l'Année internationale de l'agriculture familiale</li> <li>b) définira les questions sur lesquelles se focaliseront les activités de l'Année internationale de l'agriculture familiale</li> <li>c) définira le message principal qui sera envoyé au monde tout au long de l'année</li> <li>d) définira le slogan illustrant le thème de l'Année internationale de l'agriculture familiale</li> </ol> </li> <li>ii) Identifier les sources de financement possibles et chercher des donateurs;</li> <li>iii) Établir des contacts avec des organisations dans les pays, encourager la formation de comités nationaux pour planifier et mettre en œuvre des activités dans chaque pays;</li> <li>iv) Encourager les partenaires internationaux et nationaux à définir leurs propres objectifs, activités probables, besoins et sources de financement relatifs aux questions identifiées et sous l'autorité générale du CDI;</li> <li>v) Élaborer un programme détaillé de manifestations pour 2013 et 2014 en collaboration avec des partenaires.</li> </ol> </li> <li>3. Dans le cadre du document-cadre, commencer à développer un portail Web pour l'Année internationale de l'agriculture familiale et à rédiger des brochures d'information;</li> <li>4. Une série de consultations parrainées par la FAO comprenant des ateliers régionaux sur les systèmes d'innovation agricole (SIA) centrés sur le rôle de l'agriculture familiale tel qu'il est décrit dans les publications proposées.</li> </ol>
<b>2013</b>  <b>Lancement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer le logo, les affiches, les fiches d'information, les brochures et le calendrier des manifestations, le tout sur un site Web;</li> <li>2. Médias/communiqués de presse;</li> <li>3. Élaborer les principales publications de la FAO sur l'agriculture familiale, si possible pour les présenter lors de la cérémonie de lancement de l'Année internationale de l'agriculture familiale:           <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur les systèmes d'innovation agricole (SIA), centrées sur le rôle de l'agriculture familiale</li> <li>• rapport SOFA sur l'agriculture familiale et les petites exploitations agricoles</li> </ul> </li> <li>4. Annoncer l'Année internationale de l'agriculture familiale lors de la</li> </ol>

	<p>Conférence et du Conseil de la FAO, et lors de toutes les manifestations régionales et nationales possibles;</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Communiquer avec les comités nationaux;</li> <li>6. Élaborer un plan pour la pérennisation des progrès au-delà de l'Année internationale de l'agriculture familiale;</li> <li>7. Lancement officiel en octobre/novembre 2013 avec une allocution du DG lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, portant sur l'Année internationale de l'agriculture familiale et exposition sur l'agriculture familiale dans les locaux des Nations Unies;</li> <li>8. Organiser des conférences de presse avec les principaux médias et réseaux d'actualités.</li> </ol>
<p><b>2014</b></p> <p><b>Célébration et mise en œuvre</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Célébration de l'Année internationale de l'agriculture familiale</li> <li>2. Lancement des principales publications de la FAO: <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur les systèmes d'innovation agricole (SIA), centrées sur le rôle de l'agriculture familiale;</li> <li>• rapport SOFA sur l'agriculture familiale et les petites exploitations agricoles</li> </ul> </li> <li>3. Ateliers régionaux sur les résultats des SIA et études sur l'agriculture familiale pour les responsables politiques</li> <li>4. Présentations/manifestations sur le même thème en parallèle avec les conférences régionales de la FAO; COAG, COFI, CCP, etc.</li> <li>5. Les activités organisées par les organisations partenaires dans le monde peuvent être les suivantes: <ol style="list-style-type: none"> <li>i) Congrès, conférences, symposiums, ateliers, réunions <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinquième réunion mondiale du Forum paysan du FIDA</li> </ul> </li> <li>ii) Démonstrations, foires, spectacles, festivals</li> <li>iii) Articles dans des magazines, interviews, conférences de presse, émissions de télévision et de radio, et autres types de couverture médiatique</li> <li>iv) Journées sur le terrain, sessions de formation</li> <li>v) Concours d'agriculture</li> <li>vi) Événements culturels nationaux sur l'agriculture familiale</li> <li>vii) Créations artistiques, concours de photographies, expositions</li> <li>viii) Manifestations ciblant les élèves des écoles, telles que concours et jeux éducatifs</li> <li>ix) Concours d'écriture</li> <li>x) Série de livres et de brochures sur des questions concernant l'agriculture familiale et poésie, chansons, folklore, peintures</li> </ol> </li> </ol>
<p><b>Jusqu'à la mi-2015</b></p> <p><b>Suivi possible de l'Année internationale de l'agriculture familiale</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En coopération avec le CDI: <ol style="list-style-type: none"> <li>i) Activités de synthèse</li> <li>ii) Rapports, entre autres pour mesurer l'impact et présenter les enseignements tirés</li> <li>iii) Activités continues sur l'Année internationale de l'agriculture familiale et futures activités d'appui à l'agriculture familiale.</li> </ol> </li> </ol>